

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

OFFICIAL NEWS

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

POUR INFORMATION

FOR INFORMATION

COMITE DE MANAGEMENT REUNION DU 15 FEVRIER 1996

MANAGEMENT BOARD MEETING OF 15 FEBRUARY 1996

Préparation des réunions de mars

Le Directeur général a annoncé qu'à l'ordre du jour de la réunion de mars du Comité des finances figureront entre autres un grand nombre de propositions d'attributions de contrats et la définition des modalités de l'examen des nouvelles politique et procédures en matière d'achats au terme de la période d'application transitoire de trois ans (voir plus bas la section y relative). La réunion du Comité du Conseil sera en grande partie consacrée à la poursuite des négociations avec des Etats non-membres en vue de leur participation au projet LHC.

Preparation for the March meetings

The Director-General announced that the Finance Committee's March agenda would include a substantial number of award-of-contract proposals and the definition of a mechanism for the review of the three-year transitional period of implementation of the new purchasing policy and procedures (see separate heading below). The Committee of Council meeting would largely be devoted to further discussions relating to negotiations with non-Member States with a view to their participation in the LHC project.

Questions concernant les Etats non-membres

Au sujet de la poursuite des négociations avec des Etats non-membres concernant leur participation au projet LHC, il a été annoncé que de nouvelles discussions auront lieu avec le Japon dans la semaine du 19 février et avec les Etats-Unis d'Amérique dans celle du 26 février. Le protocole additionnel à l'accord avec la Russie a été définitivement mis au point et devrait être signé prochainement.

Non-Member State matters

In the context of the continuing discussions with non-Member States concerning participation in the LHC project, it was announced that further discussion with Japan would take place in the week of the 19th February and with the United States during the week of 26th February. The Protocol with Russia had been finalised and was expected to be signed shortly.

Résultats de la réunion du 14 février 1996 du Comité de concertation permanent

Le Directeur de l'Administration, M. Robin, a indiqué qu'à sa réunion de février, le Comité de concertation permanent (CCP) s'est penché sur un certain nombre de sujets en vue des réunions de février et mars du Forum tripartite sur les conditions d'emploi (TREF). Il est prévu qu'à sa réunion de février le TREF examine: (i) le rapport sur l'expertise actuarielle de la Caisse de pensions au 31.12.1994/1.1.1995, (ii) le troisième rapport d'activités établi par le Président du Groupe spécial sur la réintégration (Garantie des pensions du personnel du CERN en cas de dissolution de l'Organisation), (iii) un rapport de situation sur la politique d'avancement au mérite selon des filières de carrière et (iv) un résumé de la pratique actuelle en matière de détachements, le principe d'un programme de détachements ayant été approuvé en décembre 1995 dans le cadre du train de mesures concernant les conditions d'emploi. Un élément supplémentaire du train de mesures, à savoir un programme de premier emploi, a fait l'objet d'une première discussion, mais pour le moment aucun consensus n'a pu se dégager sur la bonne manière de définir ce programme. A sa prochaine réunion, le CCP doit étudier des mesures possibles permettant de limiter les frais d'assurance maladie. Lorsque le point final aura été mis au programme de travail du CCP pour 1996, qui comprendra la révision des circulaires administratives et opérationnelles

Outcome of the Standing Concertation Committee on 14 February 1996

The Director of Administration, M. Robin, reported that at its February meeting the Standing Concertation Committee (SCC) had addressed a number of matters in preparation for the February and March meetings of the Tripartite Employment Conditions Forum (TREF). At its February meeting, TREF was scheduled to discuss: (i) the actuarial review of the CERN Pension Fund as at 31.12.1994/1.1.1995, (ii) the third progress report by the Chairman of the Task Force on Re-integration (Guarantees for the pensions of the CERN personnel in the event of the dissolution of the Organization), (iii) a status report on the merit-oriented advancement policy based on career paths and (iv) a summary of the present practice relating to detachments, the principle of a detachments programme having been approved in December 1995 as part of the package of employment conditions. The SCC had had a first discussion on a further component of the package, namely a first-employment programme, but for the moment no consensus had been achieved concerning the appropriate way of defining that programme. At its next meeting, the SCC was due to discuss possible measures for containing health insurance costs. Once finalised, the SCC's work programme for 1996, which would include reviews of administrative and operational circulars in the light of the revised Staff Rules and Regulations, would be distributed to members of the Management Board for information.

en fonction des nouveaux Statut et Règlement du personnel, ce programme sera communiqué aux membres du Comité de management pour information.

Procédure d'examen des contrats de durée indéterminée en 1996 (catégories professionnelles 2-5)

Le Comité de management a pris note de la procédure en vue de l'examen 1996 et l'a entérinée. Un texte y relatif sera publié sous "Communications officielles" dans le Bulletin hebdomadaire.

Directives en matière d'avancement et de primes pour services exceptionnels pour 1996

Il a été annoncé que, malgré la situation budgétaire difficile, la décision a été prise d'assurer la continuité avec les années précédentes en conduisant l'exercice d'avancement selon les mêmes principes fondamentaux qu'en 1995.

Directives 1996 pour le Comité pour l'avancement du personnel supérieur (SSAC) et le Comité pour les carrières d'ingénieurs-techniciens et les carrières administratives (TEACC)

Le Comité de management a été informé que les directives 1996 pour le Comité pour les carrières d'ingénieurs-techniciens et les carrières administratives (TEACC) et le Comité pour l'avancement du personnel supérieur (SSAC) seront identiques à celles de l'année passée. M. Metcalf sera invité à remplacer P. Ciriani à la présidence du TEACC au terme du mandat de trois ans de ce dernier, ce qui entraînera la nomination d'un nouveau membre.¹

Politique et procédures en matière d'achats Rapport intérimaire sur la mise en application des nouvelles politique et procédures en matière d'achats

Le Directeur général a annoncé que, conformément à la décision du Conseil, il est prévu de dresser, à la fin de 1996, le bilan de la première période de trois ans de mise en application des nouvelles politique et procédures en matière d'achats, entrées en vigueur en janvier 1994, afin d'évaluer, sur la base des contrats attribués durant cette période, l'efficacité des nouvelles règles, la possibilité d'atteindre les objectifs fixés, le réalisme des marges retenues pour les différences de prix initiales en vue du réaligement des offres, ainsi que le coût et la charge de travail supplémentaires pour le CERN découlant de l'application des nouvelles règles. En réponse à la demande formulée par le Comité des finances à sa réunion du 23 novembre 1995, la Direction a élaboré un projet de rapport intérimaire, destiné à servir de base de discussion dans le cadre de l'examen, qui a été communiqué aux délégations des Etats membres pour commentaires. Le Comité de management a procédé à un échange de vues sur quelques-uns des points soulevés dans le document et en particulier sur les propositions concernant les moyens d'obtenir des retours plus équilibrés sur les contrats pour tous les Etats membres.

1996 Indefinite Contract Review Procedure for 1996 (professional categories 2-5)

The Management Board noted and endorsed the procedures for the 1996 review. A text relating to the procedures will be published in the Weekly Bulletin's Official News section.

Guidelines for the Advancement Procedure and for Exceptional Performance Awards for 1996

It was announced that, despite the difficult budgetary situation, it had been decided to maintain continuity with previous years by conducting the advancement exercise in 1996 on the basis of the same fundamental considerations as in 1995.

1996 Guidelines for the Senior Staff Advancement Committee (SSAC) and the Technical Engineers and Administrative Careers Committee (TEACC)

The Management Board was informed that the guidelines for 1996 for the Technical Engineers and Administrative Careers Committee (TEACC) and for the Senior Staff Advancement Committee (SSAC) would be the same as for the previous year. M. Metcalf would be invited to replace P. Ciriani as Chairman of TEACC at the end of the latter's three-year term of office, entailing the appointment of a new member.¹

Purchasing Policy and Procedures Interim Report on the Implementation of the New Purchasing Policy and Procedures

The Director-General announced that in line with the Council's decision, the first three-year period of implementation of the new purchasing policy and procedures introduced in January 1994 was scheduled to be reviewed at the end of 1996 to assess, on the basis of the contracts adjudicated during that period, the effectiveness of the new rules, the feasibility of reaching the established goals, the realism of the margins for initial price differences for the realignment of tenders and the additional costs and work-load to CERN associated with implementation. In line with the Finance Committee's request at its meeting on 23 November 1995, the Management had prepared a draft interim report as a basis for discussion in the framework of the review, which had been circulated to Member State delegations for their comments. The Management Board had a discussion of a number of the points raised in the document and particularly on the proposals for ways of achieving more balanced returns to all the Member States for contracts.

Approval of ATLAS and CMS

The Director-General announced to the Management Board that on 31st January 1996 he had informed the Spokesmen of the ATLAS and CMS experiments that he had decided to approve the ATLAS and CMS experiment projects. That approval was granted in the following terms:

1) Composition du TEACC en 1995: P. Ciriani (ST) (Président), H. Grote (SL), G. Lindecker (DSU), M. Metcalf (CN), F. Perriollat (PS), W. Witzeling (PPE) et H. Spaeti (PE) (Secrétaire).

1) TEACC membership in 1995: P. Ciriani (ST) (Chairman), H. Grote (SL), G. Lindecker (DSU), M. Metcalf (CN), F. Perriollat (PS), W. Witzeling (PPE) and H. Spaeti (PE) (Secretary).

Approbation de ATLAS et CMS

Le Directeur général a informé le Comité de management qu'il a notifié, le 31 janvier 1996, aux porte-parole des expériences ATLAS et CMS sa décision d'approuver ces projets. Cette approbation était formulée dans les termes suivants :

"J'ai décidé d'approuver les projets ATLAS et CMS, ainsi que les plans, et notamment les étapes, conduisant aux rapports d'étude technique des sous-systèmes (TDR). L'approbation des projets sera complétée par la fixation de plafonds de dépenses (voir ci-dessous) d'ici la fin de la présente année. Avant le début de la phase finale de construction, chaque sous-système fera l'objet d'un examen approfondi (voir ci-dessous) sur la base des TDR. La situation générale des deux projets sera régulièrement suivie et des rapports de projets techniques seront demandés dans le cadre de l'examen de l'avancement et du calendrier du projet LHC prévu pour 1997.

Cette approbation tient compte des diverses conditions proposées par la Commission de la recherche, telles qu'elles sont décrites dans les conclusions de sa réunion du 7 décembre 1995, ainsi que des recommandations du Comité LHC [...] parmi lesquelles la détermination des plans et des étapes. En particulier:

1. Les détecteurs devront impérativement être construits sans dépassement des plafonds de dépenses. Jusqu'à la mise au point définitive de l'étude technique, tout surcoût d'un quelconque élément devra être compensé par la réduction des performances du sous-système en question ou par celles d'un autre sous-système. Il n'est pas possible de fixer ces plafonds tant que n'auront pas été levées les grandes incertitudes qui continuent de planer sur certaines contributions. Ils seront arrêtés avant la fin de l'année et ne seront en aucun cas supérieurs à 475 MCHF (aux prix de 1995).
2. Avant le début de la phase finale de construction, le LHCC examinera chaque sous-système sous les angles de la technique, des finances et des effectifs, sur la base du rapport d'étude technique. Ces rapports devront prendre en compte tous les éléments stipulés par le LHCC, parmi lesquels une indication précise du coût, lequel devra être compatible avec le plafond global des dépenses et contenu dans l'enveloppe des ressources disponibles.
3. Les deux collaborations devront continuer à consulter le Directoire du CERN dans le cadre de la procédure de nomination des porte-parole. Les coordinateurs techniques et financiers seront nommés en accord avec le CERN et seront (ou deviendront temporairement, s'ils sont par exception en détachement) membres du personnel titulaire du CERN."

Structure des équipes LHC du CERN

Le chef de la Division PPE, G. Goggi, a présenté la structure proposée pour les équipes LHC du CERN, en soulignant que, le CERN n'étant pas seulement le laboratoire hôte du LHC, qui fournit l'infrastructure et coordonne les activités, mais aussi un institut participant aux collaborations ATLAS et CMS, la structure et le fonctionnement de ses équipes LHC entrent en ligne de compte à divers niveaux dans programme LHC. De plus, la structure des équipes devra être adaptée à l'évolution des projets de détecteurs et correspondre aux principales activités liées à la phase de construction en cours, donc être revue périodiquement. Etant donné que chaque équipe LHC du CERN comprendra un certain nombre de groupes spécialisés relevant des divisions de recherche et d'autres secteurs, il a fallu définir un cadre permettant de les intégrer dans la structure de gestion des

"I have decided to approve the ATLAS and CMS projects, together with the plans, including milestones, leading to the Subsystem Technical Design Reports (TDRs). Project approval will be completed by the specification of cost ceilings (see below) later this year. Before proceeding to the final construction phase, each subsystem will be subject to a detailed review (see below) based on the TDRs. The overall status of both projects will be reviewed on a regular basis, and Technical Project Reports will be required within the framework of the review of the progress and timetable of the LHC project scheduled for 1997.

This approval incorporates the various conditions proposed by the Research Board, as described in the conclusions of its meeting on 7th December 1995, and the Recommendations of the LHC Committee [...] which include a specification of the plans and the milestones. In particular:

1. The detectors must be built inside cost ceilings. Until the design is completely frozen, any cost overrun in some element must be dealt with by reducing the performance of that subsystem or finding compensating reductions in some other subsystem. It is not possible to set these ceilings at present, pending clarification of substantial uncertainties that remain concerning some contributions. They will be set before the end of the year, and will in no case be more than 475 MCHF (in 1995 prices).
2. Before proceeding to the final construction phase, each subsystem will be subject to a technical, financial and manpower review by the LHCC based on the Technical Design Report. These Reports must incorporate all the elements stipulated by the LHCC, which include precise costings that must be consistent with the overall cost ceiling and inside the envelope of available resources.
3. Both collaborations must continue their current practice of consulting the CERN Directorate as part of the procedure for appointing spokesmen. The Technical and Financial Co-ordinators will be appointed in agreement with CERN and will be (or temporarily become, if exceptionally seconded from elsewhere) CERN Staff Members."

CERN Team Structure for the LHC

The PPE Division Leader, G. Goggi, presented the proposed CERN LHC team structure, underlining that since CERN was not only the host laboratory for the LHC, providing infrastructure and coordinating functions, but also a participating institute in the ATLAS and CMS collaborations, its LHC team structure and operation were relevant at various levels within the LHC programme. Moreover, the team structures would need to be adaptable to the evolution of the detector projects, reflecting mainstream activities associated with the current phase of construction, and would thus have to be periodically reviewed. As each CERN LHC team would include a number of specific groups from both research and non-research Divisions, a framework was needed to integrate them into the managerial structure of the experiments at group leader level in order to extend the steering function beyond ECP and PPE Divisions. Each team would therefore be steered by a coordinating body comprising the Technical and Resource Co-ordinators for the experiment, the experiment spokesman if the latter was a CERN staff member and all the group leaders to ensure close interaction and strong integration across divisional boundaries. Each coordinating body would be chaired by a Team Co-ordinator, appointed by the Committee for the Coordinating Committee for Research (CCCR), who represented the CERN team in the Collaboration. Other members of the CERN team could be co-opted on to the

expériences à l'échelon des chefs de groupe, afin d'étendre la fonction de pilotage au-delà des Divisions ECP et PPE. Chaque équipe sera donc pilotée par un comité de coordination composé du coordinateur technique et du coordinateur des ressources de l'expérience concernée, du porte-parole de l'expérience s'il est membre du personnel titulaire du CERN et de tous les chefs de groupe, de façon à assurer une interaction étroite et une forte intégration transdivisionnaire. Chaque comité de coordination sera présidé par un coordinateur d'équipe, nommé par le Comité pour le Comité de coordination de la recherche (CCCR), représentant l'équipe du CERN au sein de la collaboration. D'autres membres de l'équipe du CERN pourront être cooptés dans l'organe de coordination, si besoin est, compte tenu de leurs fonctions et responsabilités particulières. Tous les chefs de groupe, y compris le coordinateur de l'équipe seront nommés pour une période limitée renouvelable, afin d'assurer une rotation régulière des responsabilités de gestion. Le coordinateur technique, le coordinateur des ressources, le porte-parole et le coordinateur de l'équipe ne pourront cumuler les responsabilités de gestion. Cette organisation innovatrice contribuera à établir des lignes de responsabilité claires dans toutes les divisions associées, à motiver le personnel par une participation directe et à attribuer nettement au personnel et aux divisions les mérites qui leur reviennent. Après une brève discussion, le Comité de management a fait siennes les propositions.

Collaboration avec le CEA-CNRS

Il a été annoncé que le Directeur général et le chef de la Division LHC se sont rendus à Paris le 14 février pour la signature du protocole de coopération avec le CEA-CNRS pour la construction du LHC.

Extension des contrôles ponctuels de l'accès au domaine du CERN

Le chef de la Division AS, J. Ferguson, a fait savoir qu'il est proposé d'étendre les contrôles ponctuels de l'accès au domaine du CERN aux entrées du bâtiment de la Réception (Bâtiment 33) et qu'une annonce officielle à cet effet sera publiée dans un prochain numéro du Bulletin hebdomadaire.

Arrêt du service CERNVM

A la suite de la présentation de ses propositions au Comité de management à ses réunions d'avril et octobre 1995, relatives au calendrier de l'arrêt progressif du service CERNVM, le chef de la Division CN a déclaré qu'il conviendrait de rappeler aux utilisateurs que cet arrêt sera effectif le 30 juin, comme prévu.

coordinating body if appropriate in the light of their specific functions and responsibilities. All the group leaders, including the Team Co-ordinator, would be appointed for a limited and renewable term of office to allow regular rotation of managerial responsibilities. The Technical Co-ordinator, the Resource Co-ordinator, the Spokesman and the Team Co-ordinator would not be able to hold other managerial responsibilities concurrently. Such an innovative approach would help to establish explicit reporting lines in all partner Divisions, motivate staff through direct involvement and generate visible recognition to staff and Divisions. After a short discussion, the Management Board endorsed the proposals.

Collaboration with CEA-CNRS

It was announced that the Director-General and the LHC Division Leader J.-P. Gourber had been in Paris on 14 February for the signing of the Co-operation Protocol with the CEA-CNRS for the construction of the LHC.

Extension of Site Access Spot Checks

The Leader of AS Division, J. Ferguson, announced that it is proposed to extend the site access spot checks to include the entrances in the Reception Building (Building 33) and that an official announcement to that effect would be published in a forthcoming issue of the Weekly Bulletin.

Shut-down of the CERNVM service

Following presentation of his proposals to the Management Board at its April and October 1995 meetings concerning the schedule for the CERNVM rundown, the Leader of CN Division, D. O. Williams, said that users should be reminded that the CERNVM service would stop on 30 June 1996 as scheduled.